



# La lettre PATURE

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :  
le Dr V. Kaulek , le Pr. J-C. Dalphin, le Pr. D. A. Vuitton,  
ou le Dr J-J. Laplante.

Il suffit de nous indiquer :

- votre numéro de téléphone,
- l'heure à laquelle vous souhaitez être appelé,
- le nom de la personne à qui vous souhaitez parler .

En téléphonant au numéro PATURE : 03 81 66 88 02

Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons plus d'informations.

## Remerciements

Nous tenons une nouvelle fois à remercier toutes les familles qui accueillent cette étude depuis plus de 8 ans, pour leur assiduité et leur enthousiasme.

## Coordonnées utiles

### Équipe CHU de Besançon

Nelly GAUDILLERE

Tél : 03 81 66 88 02

Mobile: 06 49 60 06 56

E-mail : pneumo-secretariat@chu-besancon.fr

### Équipe ASEPT - MSA

Cécile TRAVERS

Tél : 03 81 65 60 18

Fax : 03 81 65 60 03

E-mail : travers.cecile@franche-comte.msa.fr

L'équipe PATURE, la MSA et l'ASEPT  
de Franche-Comté  
vous souhaitent  
une excellente année 2012 !

L'année 2012 verra la 8<sup>ème</sup> année  
de suivi de la cohorte PATURE  
en Franche-Comté

Nous tenons à vous remercier de votre  
participation à cette étude internationale  
et de l'accueil que vous réservez  
à l'équipe PATURE.



# Suivi des enfants

## Situation au 31 décembre 2011

Nombre de familles éligibles recensées entre le 1er mai 2003 et le 31 décembre 2004	.....	756
Nombre de familles contactées	.....	421
Nombre de familles incluses dans l'étude au départ	.....	204
Nombre de familles toujours incluses dans l'étude	.....	176
Nombre de prélèvements de sang réalisés à la naissance	.....	185
Nombre de visites à domicile à 2 mois	.....	194
Nombre de visites médicales à 1 an	.....	184
Nombre de visites médicales à 4 ans ½	.....	158
Nombre de visites médicales à 6 ans	.....	161
Nombre de participation des frères et soeurs	.....	135

## Journée PATURE du 26 mars 2011

Un grand merci aux familles venues passer un après midi amical en notre compagnie



## Résultats connus à ce jour

- ❖ Les enfants nés dans une ferme, dès la naissance, sont moins allergiques que leurs homologues non fermiers.
- ❖ Cette protection est liée à l'exposition de la maman à l'environnement des étables et de la grange durant la grossesse et aux contacts avec animaux de la ferme, notamment quand il y a beaucoup d'espèces différentes
- ❖ La protection se poursuit durant la petite enfance, et à 4 ans et demis les enfants nés dans une ferme ont moins de dermatite atopique (eczéma) et de symptômes d'asthme.
- ❖ Cette protection vis-à-vis des allergies serait amplifiée quand l'enfant, au cours de la 1<sup>ère</sup> année de vie, mange des yaourts et boit du lait de ferme non stérilisé. Les contacts précoces avec certains microbes et avec les pollens présents dans l'étable et l'ingestion de "substances" présentes dans le lait de ferme pourraient rendre l'enfant "tolérant" aux allergènes.
- ❖ Même les enfants qui ne sont pas nés dans une ferme peuvent bénéficier de cette tolérance si leur mode de vie se rapproche de celui des enfants nés dans une ferme.

**Toutes les réponses ne peuvent être données à ce jour. Il reste en particulier :**

- ✓ à confirmer que la protection vis-à-vis des maladies allergiques et de l'asthme se poursuit au cours de l'enfance
- ✓ surtout, à identifier précisément les substances qui protègent pour imaginer ensuite des traitements préventifs. Ces substances pourraient être issues des produits laitiers...